

INVITATION

EXTINCTION LUMINEUSE NOCTURNE

ET SI ON ÉTEIGNAIT LES LUMIÈRES ?

Marche nocturne commentée

mercredi 30 novembre 2022, de 18h30 à 20h au départ de l'esplanade communale

et

Atelier de concertation et verrée

jeudi 1er décembre 2022, de 18h30 à 20h au foyer du centre communal



Venez vous immerger dans une expérience nocturne inédite et interroger la nécessité des éclairages !

Cet événement est organisé dans le cadre du projet d'extinction des routes cantonales (routes de Bois-Chatton, de Collex, de l'Etraz, des Fayards et chemin du Bois- Fromager).

Pour vous inscrire :

par mail à :

manifestations@collex-bossy.ch

par téléphone au :

022 959 77 00

Délai d'inscription : 25.11.2022

Il est recommandé de pouvoir participer aux deux événements qui sont liés.



Commune de
Collex-Bossy

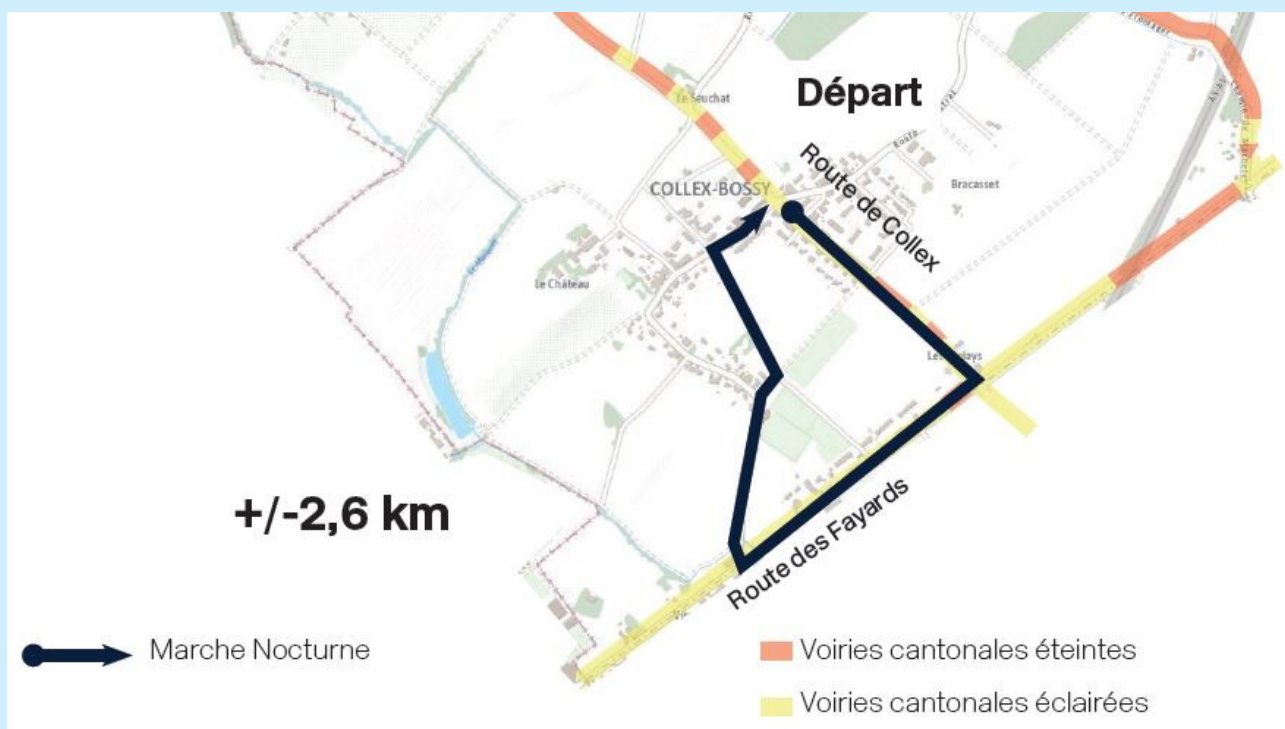


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

La marche nocturne

Elle consiste en une découverte commentée de l'espace nocturne, de ses ombres et ses lumières, ponctuée de moments d'observation commentée par les experts présents.



L'atelier de concertation

Les témoignages et impressions sur la marche de la veille seront recueillis, un jeu de rôle sera proposé, permettant d'apporter des idées et des solutions d'aménagements nocturnes innovantes et une verrée pour clore ces moments d'échanges sera offerte.

Il est recommandé de pouvoir participer aux deux événements qui sont liés.

Événement organisé en collaboration avec Radiance 35 et des services de l'Etat de Genève

radiance35.eu



Commune de
Collex-Bossy



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Octobre 2022